Image not found or type unknown

Reglarisation /admission exceptionnelle

Par **sam sam**, le **21/11/2016** à **02:10**

bonjour Maitre,
je suis un algérien résident en France , j ai un garçon agé de 8 ans de nationalité française, j ai la garde alterné(partagée) de l'enfant, a present je suis marié avec une femme en situation irreguliere, elle contribue a l'educaton de mon enfant (le recupere de l'ecole, dejeuner, l aide a faire ses devoirs, elle participe a ses activité sportives.....)
je travaille 11 heures par jour, ma femme m'aide beaucoup et grace a elle j'ai la chance de voir mon fils tous les midi des jours de semaine.
on veut deposer une demande de regularisation pour ma femme , j ai peur que ça sera un refus et Qu'on lui demande de quitter le territoire français.
est-ce le faite que ma femme contribue à l education de mon fils soit un avantage ,
je vous remercie pour votre reponse
j'ai peur, j'ai tres peur d'etre eloigner de ma femme et de ne pas pouvoir voir mon fils

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés